



Françoise ROCHE
Secrétaire Générale



Syndicat National des Certifiés et des Agrégés
5, rue Clisson 75013 PARIS
06 84 57 20 75 / 01 53 94 07 53
FR41@wanadoo.fr
Site : www.snca-nat.com

La faillite de la hiérarchie de l'Ecole

L'acte meurtrier perpétré vendredi 16 décembre 2005 contre une de nos collègues du Lycée Professionnel Louis-Blériot d'Etampes par un de ses élèves, suscite, tant de la part de la hiérarchie de l'Education Nationale et des pouvoirs publics que de celle des medias, **des réactions et des commentaires qui, une nouvelle fois, tournent lâchement le dos à la réalité.**

Oui, la société n'est pas tendre pour beaucoup de nos jeunes et leurs familles. Oui, il y a le chômage, la précarité, la dégradation sanitaire de la population la plus paupérisée. Oui, les espaces de non-droit se dilatent et avec eux les commerces illicites qui procurent l'argent facile à quelques-uns de nos élèves.

Mais l'Ecole de la République devrait être un sanctuaire où la délinquance et les compromissions de la société environnante sont interdites d'accès.

Depuis des années, c'est tout le contraire qui se produit. L'Ecole « *s'ouvre* » au monde extérieur et à ses miasmes les plus délétères, ceux du sans gêne, de l'incivilité, de la violence, de la déification du fric, du moindre effort, de la paresse. Nos Principaux et Proviseurs sont invités par les Inspecteurs d'Académie et les Recteurs, eux-mêmes soumis aux injonctions du pouvoir, de faire comme si de rien n'était. Soyons francs et justes : des organisations syndicales, des courants syndicaux, se sont alignés depuis trop longtemps sur cette **politique systématique du refus de regarder les choses en face.**

La formule de « *l'enfant au centre du système éducatif* » a été et demeure l'alibi de cette imposture qui consiste à **faire peser sur les enseignants la responsabilité du délabrement de l'Ecole Publique.** Mais les enseignants et leurs élèves, et l'Ecole avec eux, sont les victimes des yeux bandés, des oreilles bouchées, de la bouche cousue d'une **hiérarchie autiste et encouragée à l'être**, pour ne pas faire de vagues !!!

Donc, une collègue poignardée, et qui a l'intention, semble-t-il, de porter plainte contre son employeur, c'est une vague ... Et ses collègues, mis en danger permanent par la surdité persistante de Madame le Proviseur, fonctionnaire d'autorité docile aux ordres de ses supérieurs et de son ministre (lettre de mission et échine courbée obligeant), qui parlent d'exercer leur « *droit de retrait* » à la rentrée de janvier, sont une autre série de vagues, si l'on en juge par le commentaire maussade du Recteur de l'Académie de Versailles estimant que « *cette disposition s'applique assez mal à des professeurs, ce n'est pas une solution* ».

Ce sont tous les collèges et lycées de France que les organisations syndicales, qui viennent de subir les feux du scrutin, devraient appeler à se mettre en « *retrait* » pour exiger que la sécurité des élèves et des personnels y soit assurée en permanence ! Le droit à la « *sûreté* » est un des droits reconnus et exigés par la *Déclaration de 1789*, toujours inscrite au fronton de notre *Constitution*. Pourquoi les élèves et ceux qui les encadrent dans nos établissements scolaires ne bénéficieraient-ils pas de ce droit « *imprescriptible* » ?

Rendre aux enseignants leur autorité, restaurer les missions qui leur sont confiées, c'est-à-dire **instruire, éduquer, former, qualifier tous les jeunes vivant sur le territoire national**, rebâtir l'Ecole républicaine et laïque, voilà l'exigence explicite qu'il y a dans le recours au « *droit de retrait* » dont veulent user nos collègues d'Etampes.

Le SNCA e.i.L. partage leur colère, leur indignation, leur chagrin, les assure de son soutien et de sa détermination à exiger que revive une Ecole pacifiée et sereine, au service de tous les élèves sans distinction d'origine, et dont les professeurs seront redevenus les Maîtres.

Paris, le 18 décembre 2005